



Reproduction Artificielle des Plantes Inscrites à la CITES

Le Bureau Régional du *Species Survival Network* (SSN) en Afrique vous souhaite la bienvenue à ce numéro de *CITES Afrique* qui inclut un article sur la distinction entre les spécimens d'espèces de plantes inscrites à la CITES reproduits artificiellement et ceux qui ont été prélevés dans la nature. Les méthodes sophistiquées utilisées pour les trafiquants pour faire la contrebande des plantes inscrites à la CITES, et la difficulté de l'identification des spécimens pour ceux qui ne sont pas des experts, compliquent le travail des douaniers à travers le monde. Nous utilisons

également cette opportunité pour présenter l'Initiative sur les Grands Félines, un nouveau programme de financement lancé par l'organisation *National Geographic Society* pour sauver les lions. Nous présentons finalement les

résultats alarmants d'une étude menée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) démontrant qu'un cinquième des vertébrés au monde sont menacés et que les amphibiens sont confrontés au risque d'extinction le plus élevé.

Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles à votre travail. Contactez-nous s'il vous plaît si vous avez la moindre question.

Salutations amicales,

Will Travers, Shelley Waterland et Alice Stroud, Bureau Régional du SSN en Afrique



Pousses d'orchidées dans des jarres stériles © Creative Commons

Dernières Notifications et Informations CITES

- ◆ Le Secrétariat a demandé aux Parties de ne pas autoriser les importations de sculptures en ivoire provenant du Zimbabwe sur présentation d'un document portant le titre de 'Short Export Permit' mais d'exiger à la place que les voyageurs présentent un permis d'exportation CITES normalisé (Notification CITES 2010/024)
- ◆ Le Secrétariat a distribué des informations sur le cours de Maîtrise sur l' *Accès aux espèces dans le commerce, leur gestion et leur conservation: le cadre international* (Notification CITES 2010/025)
- ◆ Le Secrétariat a annoncé qu'il avait remis des Certificats de Louanges à l'Administration douanière et à l'Inspection de l'environnement de la République tchèque, à la société *Airports of Thailand Public Company* et au Poste de contrôle CITES du ministère thaïlandais des Parcs

nationaux et de la Conservation de la faune et de la flore sauvages de l'aéroport Suvamabhumi (Notifications CITES 2010/026-030)

- ◆ Le Secrétariat a annoncé les questions qui seront traitées lors de la 19^{ème} session du Comité pour les plantes et de la 25^{ème} session du Comité pour les animaux pour lesquelles les Parties doivent soumettre un rapport ; ces questions incluent les requins, les esturgeons, les orchidées, les avis de commerce non-préjudiciable et certaines espèces de bois tropical. Les rapports des Parties devront être soumis avant le 15 janvier 2011 (Notification CITES 2010/027)

◆ Le Secrétariat a informé les Parties des réserves aux amendements des Annexes I et II adoptés lors de la CoP15 qui ont été formulées par le Canada (Notification CITES 2010/028)

◆ Le Secrétariat a informé les Parties qu'il a été prié

d'inclure dans son *Registre des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces animales inscrites à l'Annexe I*, un établissement faisant l'élevage des crocodiles américains (*Crocodylus acutus*) en Colombie et un établissement faisant l'élevage des scléropages d'Asie (*Scleropages formosus*) en Indonésie. Ces établissements seront inclus dans le registre du Secrétariat le 20 janvier 2011 et le 1^{er} février 2011 respectivement, à moins que le Secrétariat ne reçoive une objection d'une Partie et que cette objection n'ait pas été retirée avant chaque date (Notifications CITES No. 2010/029-032)

◆ Le Secrétariat a distribué une demande de soumission de candidatures pour adhésion au Groupe de travail sur l'acajou et autres espèces néotropicales produisant du bois (Notification CITES 2010/031)

Dans ce numéro:

Différencier entre les plantes sauvages et les plantes reproduites artificiellement	2
Un cinquième des vertébrés menacés - amphibiens les plus à risque	3
Initiative sur les Grands Félines lancée pour sauver les lions / Trafiquants d'ivoire arrêtés	3
Renforcement des capacités	3
Membre du SSN et espèces CITES du mois	4

Dates CITES Importantes

- **8-11 novembre 2010:** 79^{ème} Assemblée générale d'Interpol, Doha, Qatar
- **17-19 novembre 2010:** Atelier CITES de renforcement des capacités pour l'Afrique 2010, Douala, Cameroun
- **6-7 décembre 2010:** 9^{ème} réunion du Comité Consultatif Technique de MIKE, Nairobi, Kenya
- **31 décembre 2010:** date butoir pour que les Etats ayant une population d'éléphants d'Afrique qui souhaitent autoriser l'exportation d'ivoire brut conformément à la Résolution Conf.10.10 (Rev. CoP15) communiquent par écrit au Secrétariat leur quota d'exportation d'ivoire brut pour 2011.

Différencier entre les Plantes Sauvages et les Plantes Reproduites Artificiellement

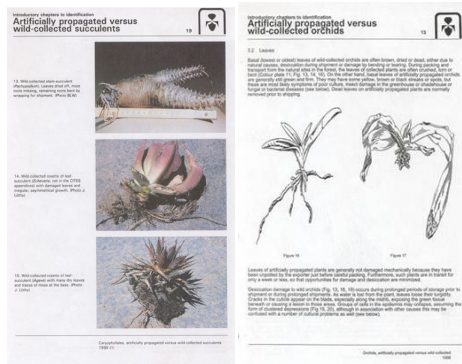
La Convention CITES protège près de 28 000 espèces de plantes contre la surexploitation par le commerce international (Secrétariat CITES, 2010). Comme on considère que la reproduction artificielle promeut la conservation en soulageant la pression qui pèse sur les populations de plantes sauvages, une dérogation aux dispositions sur la délivrance des permis CITES existe pour le commerce des spécimens de plantes reproduits artificiellement. Les spécimens reproduits artificiellement des espèces de plantes inscrites à l'Annexe I qui sont produits à des fins commerciales sont traités comme des spécimens de l'Annexe II pour lesquels un avis de commerce non-préjudiciable reste obligatoire. Les spécimens reproduits artificiellement des espèces de plantes inscrites à l'Annexe I qui ne sont pas produits à des fins commerciales, et ceux inscrits à l'Annexe II et III, peuvent être commercialisés au niveau international en présentant un Certificat de Reproduction Artificielle. Les Autorités Scientifiques pertinentes n'ont pas à évaluer l'effet nuisible d'un tel commerce avant que de tels certificats puissent être délivrés (CITES Article VII ; voir également

Résolution Conf. 9.19 (Rev. CoP 15), *Enregistrement des pépinières qui reproduisent artificiellement des spécimens d'espèces végétales inscrites à l'Annexe I à des fins d'exportation.*)

TRAFFIC estime que le commerce illicite des plantes médicinales et des plantes ornementales attrayantes telles que les orchidées, les fougères, les cactus et les plantes grasses rapporte « des dizaines de centaines de millions de dollars chaque

année » aux délinquants. Les volumes annuels de plantes commercialisées illégalement se montent à des millions de spécimens (*International News Service*, 2002). Ce commerce illicite varie de la dissimulation de quelques plantes par des amateurs et des collectionneurs aux gros convois contenant des centaines de spécimens commercialisés illégalement. L'utilisation de déclarations frauduleuses de reproduction artificielle est l'une des méthodes utilisées le plus fréquemment par les trafiquants pour faciliter le commerce illicite (*Le Monde de la CITES*, 2002). Distinguer entre les spécimens de plantes sauvages et ceux reproduits artificiellement est une tâche très complexe pour les douaniers qui n'ont pas toujours accès aux experts nécessaires pour les guider. Les tableaux ci-dessous offrent des lignes directrices de base sur ce qu'il faut contrôler pour faire la distinction entre les spécimens de plantes sauvages et ceux reproduits artificiellement.

Contactez le Bureau du SSN en Afrique si vous avez besoin d'assistance.



Manuel d'Identification CITES

	Plantes succulentes: la famille des cactus (Cactaceae), les espèces d' <i>Euphorbia</i> succulentes (Euphorbiaceae), les genres <i>Aloe</i> (Liliaceae) et <i>Pachypodium</i> (Apocynaceae)	
	Sauvage	Reproduit artificiellement
Apparence Générale	<ul style="list-style-type: none"> • Forme et taille irrégulières • Blessures 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniforme • Parties de la plante en bon état
Feuilles	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages causés par les insectes • Présence de mousse ou de lichen associée à l'habitat naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles uniformes et propres sans dommages apparents • Peuvent porter la marque des vaporisateurs horticoles • Absence de mousse ou de lichen
Epines	<ul style="list-style-type: none"> • Plus épaisses, plus grossières, plus irrégulières • Sûrement endommagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniformes et sans dommages • De forme et de taille régulières
Racines	<ul style="list-style-type: none"> • Grossières, irrégulières et de forme inégale • Mortes et cassées • Taillées lors du prélèvement dans la nature 	<ul style="list-style-type: none"> • De forme régulière / ayant la forme du pot • Intactes, n'indiquant pas qu'elles aient été taillées • Plusieurs racines principales / sans terre de l'habitat
Terre	<ul style="list-style-type: none"> • Terre de l'habitat et plantes associées 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralement sans terre • Présence de substrat horticole (p. ex. sable, laine de roche)

	Orchidées	
	Sauvage	Reproduit artificiellement
Apparence Générale	<ul style="list-style-type: none"> • Pas saine • Croissance irrégulière, taille varie • Souvent avec des inflorescences ou des boutons secs 	<ul style="list-style-type: none"> • Saine • Spécimens de taille similaire • Spécimens presque identiques
Feuilles	<ul style="list-style-type: none"> • Déchirées ou écrasées • Marques de morsures par de petits mammifères ou par des insectes ou des tâches de couleur claire ou des trous causés par les insectes • Marques de dessiccation (moins gonflées et craquelées surtout vers le centre) • Tachetées ou de couleur terne • Souvent endommagées (moisissure, algues, lichen, insectes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de dommages apparents (moisissure, algues, lichen, insectes)
Racines	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent en mauvais état, peu nombreuses • Endommagées, déchirées ou arrachées lors du prélèvement dans la nature – de nouvelles racines peuvent pousser à partir des anciennes racines endommagées • Présentent des variations dans leur direction (n'ont pas la forme d'un pot) • Certaines peuvent être mortes (la couche extérieure charnue est réduite en une substance brune poudreuse) • Une partie du substrat initial est encore attachée 	<ul style="list-style-type: none"> • De forme régulière / de la forme d'un pot • Pas cassées, ne présentant pas de marques montrant qu'elles ont été taillées

Source: Royal Botanic Gardens, 2004, *Le Monde de la CITES*, 2002 et TRAFFIC *Asie du Sud-est*, 2008-2009.

Un Cinquième des Vertébrés Menacés – Amphibiens les Plus à Risque

Une nouvelle étude menée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) a démontré qu'un cinquième des espèces vertébrées au monde sont menacées d'extinction et que, en moyenne, 52 espèces de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens passent chaque année dans une catégorie indiquant qu'elles sont plus proches de l'extinction. L'étude conclut également que la situation la plus alarmante est celle des amphibiens puisque 41% des espèces d'amphibiens au monde sont menacées d'extinction. Par comparaison, 33% des poissons cartilagineux, 25% des mammifères, 22% des reptiles, 15% des poissons osseux et 13% des oiseaux sont menacés d'extinction (IUCN, 2010). La CITES ne protège actuellement que 114 des 6752 espèces d'amphibiens actuellement connus. Le commerce et l'utilisation des amphibiens

comme nourriture, pour des fins médicinales et en tant qu'animaux de compagnie augmentent et menacent la survie de nombreuses espèces. En Afrique, plusieurs espèces d'amphibiens se sont déjà éteintes.



Grenouille des roseaux Omaniundu (*Hyperolius sankuruensis*)
© Getty Images, Agence France-Presse

Ce cri d'alarme dénonçant la rapidité de l'extinction des amphibiens à travers le monde a été lancé peu de temps après que les experts scientifiques aient redécouvert trois espèces d'amphibiens auparavant considérées comme éteintes dont deux grenouilles d'Afrique de l'ouest : la grenouille des roseaux du mont Nimba (*Hyperolius nimba*) qui avait été vue pour la dernière fois en 1967 et qui a été trouvée en Côte d'Ivoire et la grenouille des roseaux Omaniundu (*Hyperolius sankuruensis*) qui avait été vue pour la dernière fois en 1979 et qui a été redécouverte dans la rivière du Congo (Groupe des Spécialistes des Amphibiens de l'IUCN et *Conservation International*, septembre 2010).

Contactez s'il vous plaît le SSN si vous avez des questions sur la conservation des amphibiens.

Initiative sur les Grands Félines Lancée pour Sauver les Grands Félines d'Afrique

À l'instigation de Derek et Beverly Joubert, photographes et cinéastes expérimentés, l'organisation *National Geographic Society* a lancé l'Initiative sur les Grands Félines (*Big Cats Initiative* ou BCI) pour développer des stratégies permettant de restaurer et de sauvegarder les lions, les guépards et les léopards d'Afrique. La première phase de ce programme se concentre sur la conservation des lions et cherche à mettre fin à leur déclin constant.

La BCI accepte des propositions de financement pour des projets qui rentrent dans les catégories suivantes :

- Projets innovants ayant des résultats à court terme pour sauver les lions
- Programmes de lutte contre le braconnage

- Projets qui testent de nouvelles technologies
- Projets éducatifs qui se concentrent sur les communautés



Lion (*Panthera leo*), Annexe II de la CITES © B. Maas

- Projets qui créent des incitations économiques pour les populations locales pour garantir la survie long-terme des lions.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur Internet sur le site <http://animals.nationalgeographic.com/animals/big-cats-grant/>

Le SSN encourage les Parties à la CITES de la région d'Afrique à faire des demandes de financement et à entreprendre des activités ayant pour but d'améliorer la conservation des lions. Contactez s'il vous plaît le SSN si vous avez besoin d'assistance.

Trafiquants d'Ivoire Arrêtés à Yaoundé, Cameroun

La Délégation Régionale du Ministère des Forêts et de la Faune de Centre, travaillant en collaboration avec les forces de l'ordre, la justice et l'organisation membre du SSN *Last Great Ape Organization* (LAGA), ont arrêté deux trafiquants d'espèces sauvages essayant de vendre quatre morceaux d'ivoire sculpté et ont traduit un citoyen égyptien en justice pour complicité. Les arrestations ont eu lieu peu de temps après que les autorités camerounaises aient fait une descente dans les forêts de Dja, Lobo et Djoum et aient

démantelé deux camps de chasse utilisés par les braconniers menant à la saisie d'une demi tonne de viande d'éléphants, de 12 défenses en ivoire, de deux queues d'éléphants et de plusieurs armes laissées par les braconniers quand ils ont été découverts par les autorités (*allAfrica.com*, 21 octobre 2010). Sous l'égide de la loi camerounaise de 1994 sur la faune, les sanctions peuvent comprendre une peine de 3 à 10 ans et/ou une amende de 10 millions CFA (21 200 USD) pour toute personne trouvée en possession de parties ou

de spécimens vivants d'espèces animales protégées dont les éléphants.

Le SSN félicite vivement les autorités camerounaises pour ce succès dans la lutte contre la fraude.

Saisie précédente d'une tonne d'ivoire à Douala, Cameroun
© CRTV



Section sur le Renforcement des Capacités

Publications utiles :

- ◆ *Atlas Mondial des Grands Singes et de leur Conservation* disponible pour téléchargement au lien <http://ia700103.us.archive.org/4/items/worldatlasofgrea05cald/worldatlasofgrea05cald.pdf>

Sites Internet utiles :

- ◆ www.iucn.org/about/work/programmes/species/about_ssc/specialist_groups/directory_specialist_groups/directory_sg_plants/ssc_cactus_succulent/cites_species/ mène à des informations sur la protection

CITES des plantes succulentes

- ◆ <http://animals.nationalgeographic.com/animals/big-cats-grant/> Initiative sur les Grands Félines

N'hésitez pas à contacter le SSN si vous avez besoin d'aide au niveau de la traduction.



Bureau Régional du Species Survival Network en Afrique

Travaillant au sein de la CITES pour faciliter la participation des pays africains

Anglophone Africa:



Will Travers,
Président



Shelley Waterland,
Coordinatrice

Species Survival Network
c/o Born Free Foundation
3 Grove House; Foundry Lane
Horsham, West Sussex, RH13 5PL,
UK
Tel: +44-403-240170
Fax: +441-403-327-838
E-mail: willtravers@ssn.org;
Shelley@bornfree.org.uk

Afrique Francophone:



Alice Stroud,
Coordinatrice

Species Survival Network
511 NW 8th St
Corvallis, OR 97330
USA
Tel/Fax: 1 541 758 2049
Email:
alicestroud@ssn.org

www.ssn.org

Appel à la représentation locale

Le Bureau Régional du SSN en Afrique entreprend un effort de renforcement des capacités qui comprend les organisations non-gouvernementales et la Presse. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'assistance sur les questions qui touchent à la CITES, si vous souhaitez soumettre des idées d'articles pour la Lettre d'information *CITES Afrique* ou si vous souhaitez devenir membre du SSN.

Membre du SSN du Mois : Robin des Bois (Robin Hood)

Description de l'Organisation:

Fondateur : Jacky Bonnemains

Date de création : 1985

Mission : Protection de l'Homme et de l'environnement, défense des espèces menacées, gestion rationnelle et équitable des ressources naturelles

Emplacement des bureaux : France

Emplacement des Projets en Afrique : Afrique de l'Ouest

Site Internet : <http://www.robindesbois.org/>

Projet d'intérêt Régional : Lobbying.

La protection de la faune sauvage africaine est une priorité de Robin des Bois depuis sa création en 1985. L'association participe activement à la CITES depuis 1988 et a contribué à l'adoption de l'interdiction CITES du commerce international de l'ivoire en 1989. Elle agit en particulier au niveau européen pour donner aux décideurs les informations pertinentes sur les menaces pesant sur les espèces sauvages. Robin des Bois fait aussi la promotion de l'utilisation de « l'ivoire végétal », ou noix de tagua (*Phytelephas aequatorialis*), un substitut à l'ivoire animal fruit d'un palmier de l'ouest du bassin amazonien. L'ivoire végétal permet aux artisans ivoiriers d'appliquer leur savoir-faire tout en ne nuisant pas aux éléphants d'Afrique et d'Asie. Robin des Bois promeut également une autre espèce d'ivoire végétal présente en Afrique produite par le palmier doum (*Hyphaena thebaica*).



Ivoire végétal / Vegetable ivory (*Phytelephas macrocarpa*). © Robin des Bois

Coordonnées:

Charlotte Nithart

14 rue de l'Atlas

75019 Paris

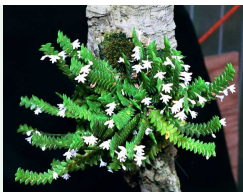
France

Phone: +33 (1) 48 04 09 36

Fax: +33 (1) 48 04 56 41

Email: c.nithart@robindesbois.org

Espèces CITES du Mois



Orchidée (*Angraecum distichum*) inscrite à l'Annexe II de la CITES © Eric Hunt

◆ **Nom** : Orchidée ; guava baby (*Angraecum distichum*)

◆ **Inscription CITES** : Annexe II

◆ **Quota d'exportation CITES** : Aucun quota d'exportation n'est rapporté pour 2010 (voir <http://www.cites.org/common/quotas/2010/ExportQuotas2010.pdf>)

◆ **Ampleur du commerce CITES (Base de données sur le commerce CITES du WCMC 2010)** : Entre 2000 et 2009, 59 plantes vivantes et 6 cultures ont été

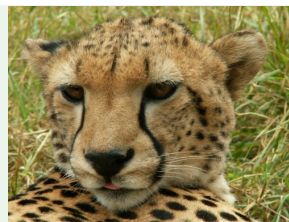
commercialisées. L'exportateur principal était l'Afrique du Sud et l'importateur principal était la Suisse

◆ **Catégorie UICN** : Pas encore évaluée

◆ **Menaces** : Prélèvements excessifs pour le commerce des plantes ornementales ; perte d'habitat.

◆ **Etats de l'aire de répartition** : Gabon, Cameroun, Madagascar

◆ **Ressources Utiles** : Groupe de Spécialistes des Orchidées de l'UICN <http://www.orchidconservation.org/osg/>; fiche d'information sur le genre *Angraecum* <http://www.angraecum.org/>



Guépard (*Acinonyx jubatus*) inscrit à l'Annexe I de la CITES © B. Maas

◆ **Nom** : Guépard ; cheetah (*Acinonyx jubatus*)

◆ **Inscription CITES** : Annexe I

◆ **Quota d'exportation CITES** : Quotas annuels d'exportation pour les spécimens vivants et les trophées de chasse répartis comme suit : Botswana: 5; Namibie: 150; Zimbabwe: 50 (voir <http://www.cites.org/common/quotas/2010/ExportQuotas2010.pdf>)

◆ **Ampleur du commerce CITES (Base de données sur le commerce CITES du WCMC 2010)** : entre 2000 et 2010, les

exportations de guépards se sont montées à 28 364 spécimens, 1 151 trophées, 847 animaux vivants, 457 peaux, 157 crânes, 64 morceaux de peaux, 59 dents, 23 corps, 23 griffes, 11 poils, 9 squelettes, 2 flacons, 2 vêtements, et 1 produit en cuir. Les importateurs principaux étaient l'Allemagne et les États-Unis. Les exportateurs principaux étaient la Namibie et l'Afrique du Sud. Toutes les transactions légales menées à des fins commerciales doivent porter sur des spécimens élevés en captivité puisque l'espèce est inscrite à l'Annexe 1.

◆ **Catégorie UICN** : Vulnérable

◆ **Menaces** : Perte d'habitat, persécution directe, maladies et commerce international

◆ **Etats de l'aire de répartition** : Botswana, Namibie, Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, Kenya, Ethiopie, Soudan, Niger, Algérie, Mali

◆ **Ressources Utiles** : Groupe de Spécialistes des Félines de l'UICN/CSE http://www.catsg.org/catsgportal/cat-website/20_cat-website/home/index_en.htm; fiche d'information sur les guépards http://www.cheetah.org/?nd=cheetah_facts